



Port-Bail. Au collège André-Miclot

Les sapeurs-pompiers recrutent des jeunes pour la relève

COMME partout en France, les centres de secours de la Côte des Isles sont confrontés à des difficultés de recrutement. Alors les centres de secours de Port-Bail et de Barneville-Carteret se sont rendus le lundi 12 juin au collège André-Miclot à la rencontre des élèves de 5^e. Le choix de cette classe n'est pas dû au hasard puisque les élèves ont environ 12 ans, âge à partir duquel ils peuvent postuler pour intégrer les jeunes sapeurs-pompiers.

Pour postuler, ne tardez pas

Anthony Giot, chef du centre de secours de Port-Bail, et Sébastien Pacy, sous-chef de celui de Barneville-Carteret, ont présenté le cursus de formation, d'une durée de quatre ans et à l'issue de laquelle l'obtention du brevet national JSP permet de partir en intervention. Les trois premières années sont sanctionnées par des validations formatives, la dernière par une validation certificative.

Pour postuler, il faut adresser une lettre de motivation au centre de secours dont le candidat dépend avant le 23 juin prochain. Parmi les critères de recrutement dans un centre de secours, il faut habiter dans un rayon de 5 à 6 km autour du centre de secours, pouvoir se libérer facilement de ses obligations professionnelles en cas d'intervention et être vacciné contre l'hépatite B.

Le 24 juin, le centre de secours de Port-Bail ouvrira ses portes de 14 heures à 18 heures dans le cadre des Journées nationales des sapeurs-pompiers.

Renseignements auprès du capitaine Giot au 06 33 68 28 42 ou du lieutenant Pacy au 06 77 80 74 43.



Le capitaine Anthony Giot, chef du centre de secours de Port-Bail, et Sébastien Pacy, sous-chef de celui de Barneville-Carteret, ont expliqué aux collégiens comment rejoindre les jeunes sapeurs-pompiers.